

PROCES-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 22 JANVIER 2026

Le **22 janvier 2026** à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **15/01/2026**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Ingrid LAVOREL, Ludovic VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Vanessa DUVAL, Arnaud VUICHARD, Madeleine-Rose CHAUMONTET, François CESMAT, Jean-Louis VUICHARD, Maxime MUGNIER, Aurélie BEAUD.

Absents : Patrick VEYRET, Yann FOL.

Secrétaire de séance : Ingrid LAVOREL.

Ordre du jour :

1. Ressources humaines : créations et suppression d'emplois permanents.
2. Informations diverses :
 - Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).
 - Urbanisme.
 - Intercommunalité.
 - Divers

Le Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Ressources humaines : création et suppression d'emploi permanent.

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions exercées, Madame le Maire propose au Conseil municipal la création et la suppression de postes.

Elle précise que, suite au départ à la retraite d'un agent technique et à l'avancement de grade de la secrétaire générale de mairie, une réorganisation des services communaux s'avère nécessaire.

Dans ce cadre, il est proposé de créer un emploi d'agent technique polyvalent à temps complet, de supprimer le poste d'attaché territorial et de créer un poste d'attaché territorial principal.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- de créer, un emploi d'agent technique polyvalent à temps complet,
- de supprimer l'emploi d'attaché territorial à temps complet et de créer un emploi d'attaché territorial principal à temps complet.

2. Informations diverses :

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision 2025-09 décidant de signer un bail de location avec M. et Mme GERMAIN Yoan et Laura relatif à la location d'un logement de type T3 bis pour un loyer mensuel de 850 € et 150 € de charges à compter du 12 décembre 2025.
- Décision 2026-01 décidant d'effectuer les virements de crédits en section de fonctionnement au BP 2025 suivants :
 - Compte 615231 entretien et réparations de voirie = - 600 €
 - Compte 7392221 Fonds de péréquation = + 600 €
- Décision 2026-02 confiant la fourniture et pose d'un gazon synthétique dans la cour de l'école à la Société LAQUET, située à LAPEYROUSSE-MORNAY (26210) pour un montant de 9 941,68 € HT.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis de construire déposé par M. PAILLARD Ludovic pour la construction d'une maison individuelle à Olliet,
- Déclaration Préalable déposée par la Société MJ ENERGIES pour la pose de panneaux photovoltaïques à Nyoux (D'ORLANDO),
- Déclaration Préalable déposée par M. HENRIQUES Patrick pour la création d'un second logement dans l'existant à Murcier,
- Déclaration Préalable déposée par M. PIEROTTI François pour la création d'ouvertures Chez Borgeat,
- Déclaration Préalable déposée par M. DA SILVA Miguel pour la création d'un escalier extérieur à Nyoux,
- Déclaration Préalable déposée par M. VESIN Roger pour la création d'un abri ouvert à Olliet.

3) Intercommunalité.

- Communauté de Communes du Genevois :

➤ Commission Assainissement :

Les travaux de raccordement de Jonzier et Savigny à la STEP du Vuache sont programmés. Les effluents transiteront gravitairement depuis la STEP de Jonzier jusqu'à l'emplacement actuel de la STEP de Savigny, qui sera maintenu comme point de collecte. Ils seront ensuite refoulés vers la STEP du Vuache. Le raccordement des habitations n'est donc pas impacté par ce projet. La STEP de Neydens est également à l'étude.

➤ Commission Mobilité :

- Suite à la pétition reçue concernant l'aménagement d'un arrêt de bus à Olliet, le service Mobilité prendra contact avec la mairie afin de convenir d'un rendez-vous sur place et d'étudier la faisabilité d'un demi-tour à cet endroit.
- Un bilan de mandat est également présenté :
 - **Transport scolaire** : Suite à l'ouverture du collège du Vuache en 2023, une optimisation des lignes de bus a pu être mise en place. Le nombre d'allers est ainsi passé de 38 à 32, soit une réduction de 6 bus. Par ailleurs, une compensation financière de 400 000 € a été versée par la Région, qui assure habituellement la prise en charge du transport des lycéens.
 - **Transport public** : La ligne N a été prolongée avec une augmentation de la fréquence ainsi qu'un élargissement de l'amplitude horaire. Les lignes transfrontalières, financées par Genève au départ de Viry ou de Collonges-sous-Salève, ont également vu leur fréquence et leur tracé étendus. La ligne 272 reliant Genève à Annecy connaît une fréquentation en hausse constante.
 - **Transport Ferroviaire** : Une intégration tarifaire en zone 230 a été mise en place, permettant d'acheter un billet combiné train + bus, notamment pour des trajets comme de Valleiry à Neydens.
 - **Covoiturage** : La ligne HÉLÉMAN est financée par la Fondation Modus lorsque le trajet s'effectue depuis la France vers la Suisse. Pour les trajets réalisés exclusivement en France, le financement est assuré par l'ATMB et la CCG. Une visioconférence est programmée fin février en mairie, afin de présenter le fonctionnement de ce dispositif.

- L'opérateur Citiz ouvrira prochainement une station à Valleiry.
- D'ici 2045, un renforcement de la ligne Y13 (Frangy – Saint-Julien) est prévu, avec 15 allers-retours quotidiens contre 6 actuellement.

➤ **Commission Sociale :**

Un bilan des crèches intercommunales a été présenté.

La crèche d'Archamps a ouvert ses portes, mais n'a pas encore atteint sa pleine capacité.

- **Syndicat Intercommunal du Vuache :**

Vote du budget 2026 : les contributions communales enregistreront une hausse de 0,20 € par habitant (soit 4,20 €/habitant). Le bilan du Syndicat a été présenté.

4) Divers.

- Les bénévoles ayant participé à la distribution du repas aux aînés sont chaleureusement remerciés pour leur implication. Cet événement a encore rencontré un vif succès.
- Le dernier bulletin municipal du mandat est terminé.

La séance est levée à 19H45

La Secrétaire de Séance,

Ingrid LAVOREL

Le Maire,

Béatrice FOL.



